



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

313-03-04-00/2010/9474 – EUROF 1/20

Notification aux Gouvernements des Etats parties à la Convention relative à la constitution d'EUROFIMA, Société européenne pour le financement de matériel ferroviaire, conclue à Berne le 20 octobre 1955

MODIFICATIONS DES STATUTS

Modification du nom *Makedonski Železnici-Transport AD*

Le 31 mars 2020, l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires d'EUROFIMA, qui s'est tenue à Berlin, a modifié le texte de l'article 5 des Statuts, en indiquant que le nom *Makedonski Železnici-Transport AD* est remplacé par *Železnici na Republika Severna Makedonija Transport AD - Skopje*.

Modification du nom *Javno pretprijatie Makedonski Železnici-Infrastruktura*

Le 31 mars 2020, l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires d'EUROFIMA, qui s'est tenue à Berlin, a modifié le texte de l'article 5 des Statuts, en indiquant que le nom *Javno pretprijatie Makedonski Železnici-Infrastruktura* est remplacé par *Javno pretprijatie za zeleznicka infrastruktura Železnici na Republika Severna Makedonija - Skopje*.

Ces deux décisions sont entrées en vigueur immédiatement, soit le 31 mars 2020.

La présente notification est faite par le dépositaire (www.dfae.admin.ch/depositaire) en application de l'article 2, lettre d, de la Convention.

Annexes:

- Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 31 mars 2020 (copie de l'original anglais)
- Extraits des Statuts d'EUROFIMA tels qu'amendés le 31 mars 2020 (français et allemand)

Berne, le 21 avril 2020

